



Aide et travail spécifiques en faveur des pères (Perspectives politiques)

◆ **Reconnaissance des pères comme levier de prévention**

Nous sommes convaincus que la prévention de la violence, sous toutes ses formes, passe aussi par la reconnaissance, l'écoute et l'accompagnement des pères. Leur offrir des espaces de parole et de soutien constitue un véritable levier de prévention, même si aucun dispositif ne peut, à lui seul, couvrir l'ensemble des situations.

◆ **Éducation à la parentalité et prévention précoce**

L'éducation à la parentalité est un axe central de prévention, qui nécessite toutefois des moyens adaptés. Le MCPV serait intéressé à développer et proposer, en complément de l'existant, des offres spécifiquement destinées aux pères. Aujourd'hui, notre projet « Entre pères » répond partiellement à cet objectif, mais il atteint rapidement les limites du bénévolat.

◆ **Coparentalité et besoin de soutien**

L'évolution vers une meilleure reconnaissance de la place du père, notamment à travers le développement des gardes partagées, est une avancée positive. Toutefois, nous constatons que de nombreux pères ont encore besoin de soutien, de valorisation et d'accompagnement pour exercer pleinement leur rôle parental dans des contextes de séparation ou de divorce.

◆ **Le MCPV comme ressource sous-utilisée**

Le MCPV constitue aujourd'hui une ressource spécialisée précieuse dans le canton, mais encore insuffisamment connue et mobilisée. À terme, la mise en place d'une permanence professionnelle, la valorisation du rôle des pères – qui représentent près de 50 % des parents – ainsi que la création d'un centre de compétences « pères » demeurent des objectifs importants pour notre association.

◆ **Croiser les regards pour plus d'objectivité**

Même dans des contextes institutionnels parfois critiqués, comme celui de la DGEJ, nous sommes convaincus que le croisement des regards permet d'élargir l'analyse et de gagner en objectivité. Le MCPV souhaite mettre son expertise à disposition pour contribuer à cette réflexion, dans une posture de dialogue et sans volonté d'imposer un point de vue.

◆ **Approche systémique et intérêt de l'enfant**

Notre approche s'inscrit dans une perspective systémique : il ne s'agit pas toujours d'établir une vérité unique – souvent difficile en présence de vécus subjectifs multiples – mais de rechercher la solution la plus utile. Le MCPV place en priorité l'intérêt et le bien-être de l'enfant, qui passent par la reconnaissance de sa double filiation et, plus largement, par l'écoute et le soutien des deux parents.

◆ **Une association déjà engagée dans l'action**

Nous ne sommes pas dans une posture de revendication abstraite. Le MCPV agit déjà concrètement, dans la limite de ses moyens, pour répondre aux besoins des pères et des familles.

◆ **Crédibilité et pérennité de l'association**

Le comité du MCPV est composé de personnes issues de champs professionnels variés – architecture, enseignement, communication, travail social, entre autres – ce qui garantit une diversité de compétences, un travail de qualité et une réelle pérennité de l'association.

◆ **Vers un partenariat institutionnel**

Pour avancer ensemble dans la prise en compte des enjeux père-enfant liés à la séparation ou au divorce, nous pensons que le MCPV gagnerait à être reconnu comme un partenaire à part entière, complémentaire aux dispositifs existants.